

COMMUNE DE RENCUREL (ISERE)
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 MARS 2014

Présents : Mmes Cécile BRAIDA et Viviane FOURRIER, MM. Didier LATTARD, Michel EYMARD, Christian STANZER, Jérôme ZANELLA et Renaud CALLET.

Excusés : Julien GUERIN et Fabrice RENCUREL.

Secrétaire de séance : Michel EYMARD et Mylène BORRELLI.

Monsieur le Maire liste les points à l'ordre du jour de la séance du 14 mars 2014.
Il donne ensuite lecture du compte-rendu de la séance du 27 février 2014, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

1. Affectation des résultats 2013 au budget 2014 (vote blanc)

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de 2013 au budget 2014 de la manière suivante.

Pour le budget annexe Chaufferie, il est proposé d'inscrire le déficit de fonctionnement de 1 323,96 € (CA 2013) en déficit antérieur reporté (chapitre 002) de la section fonctionnement du budget 2014.

Pour le budget annexe Chaufferie, il est proposé d'inscrire l'excédent d'investissement de 113 952,10€ en excédent antérieur reporté (chapitre 001) de la section investissement du budget 2014.

Pour le budget annexe Eau&Assainissement, il est proposé d'inscrire l'excédent de fonctionnement de 22 780,00 € (CA 2013) en excédent antérieur reporté (chapitre 002) de la section fonctionnement du budget 2014.

Pour le budget annexe Eau&Assainissement, il est proposé d'affecter l'excédent d'investissement de 51 007,73 € pour couvrir les 23 618,91 € de déficit antérieur reporté (chapitre 001) de la section investissement du budget 2014, et d'inscrire le solde, 27 388,82 €, en excédent antérieur reporté (chapitre 001) de la section investissement du budget 2014.

Pour le budget Commune, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement de 71 269,70 € (CA 2013) + l'excédent antérieur reporté, d'un montant de 70 545,33 €, de la section de fonctionnement du budget 2013, au compte 1068 de la section investissement du budget 2014.

Pour le budget Commune, il est proposé d'affecter l'excédent d'investissement de 17 297,77 € (CA 2013), pour couvrir partiellement le déficit antérieur reporté, d'un montant de 221 960,16 € de la section investissement du budget 2013, et d'inscrire le solde, 204 662,39 €, en déficit antérieur reporté de la section investissement du budget 2014.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'affectation des résultats présentée ci-avant. Elle sera définitivement votée après les élections.

2. Vote du budget primitif 2014 commune, eau/assainissement et chaufferie (vote blanc)

Les opérations inscrites concernent uniquement les projets en cours.

Le budget de la commune de RENCUREL, présenté en équilibre s'élève :

En fonctionnement à 393 998,00 €

En investissement à 488 364,39 €

Le budget eau et assainissement s'équilibre selon les montants suivants :

En fonctionnement 143 460,00 €

En investissement 225 480,00 €

Le budget Chaufferie s'équilibre selon les montants suivants :

En fonctionnement 51 657,92 €

En investissement 443 808,10 €

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ces budgets primitifs 2014 de la Commune, du service Eau&Assainissement et de la Chaufferie. Ils seront définitivement votés après les élections.

Taux d'imposition 2014

Après débat, le Conseil Municipal propose à l'unanimité une augmentation de 1% pour les taux des 3 taxes suivantes : Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier Bâti et Taxe sur le Foncier Non Bâti. Le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) n'est pas modifié.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe sur cette augmentation, mais les nouveaux taux seront définitivement votés après les élections :

Taxes	Taux 2013	Taux votés 2014
Taxe d'habitation	11,11%	11,22%
Taxe foncière (bâti)	14,72%	14,87%
Taxe foncière (non bâti)	41,94%	42,36%
CFE	21,82%	21,82%

3. Requalification de l'entrée ouest de la Balme

Ce sujet a été abordé lors de la séance du 18 octobre 2013, et les élus ont validé l'adhésion de la commune au groupement de commandes avec la CCBI afin de lancer une consultation commune pour retenir un ou plusieurs bureaux d'études pour l'aménagement de la Doulouche de la confluence avec la Bourne à la maison de la Géologie (lot 1 sous maîtrise d'ouvrage CCBI) et la requalification du site de la Scie (lot 2 sous maîtrise d'ouvrage Rencurel).

La consultation contenait, pour chaque lot, une tranche ferme correspondant aux phases diagnostic et avant-projet sommaire. Plusieurs tranches conditionnelles permettront de finaliser la définition des aménagements et leur pilotage éventuel dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre.

Les critères de la consultation étaient : 55% pour les compétences techniques et 45% pour l'aspect économique.

Ces 2 actions sont connexes au projet de maison de la Géologie (maîtrise d'ouvrage CCBI), et doivent également être menées en synergie avec les travaux d'assainissement collectif de la Balme (maîtrise d'ouvrage Rencurel).

L'ouverture des plis s'est déroulée le 20 décembre 2013.

L'audition des candidats a eu lieu le 24 janvier 2014. 4 candidats pour le lot 1: CIAE, CIDEE, PIERRON et ALP'ETUDES, 3 candidats pour le lot 2 : PIERRON, VERDANCE et ALP'ETUDES,.

La CCBI a décidé de retenir CIAE pour le lot 1 et propose de retenir Alp'Etudes pour le lot 2.

La commune doit se prononcer sur la proposition concernant le lot 2 qui est sous maîtrise d'ouvrage de la commune. La tranche ferme (diagnostic et avant-projet sommaire) s'élève à 7 275 € HT, la tranche conditionnelle 1 (avant-projet détaillé, consultation des entreprises et analyse des offres) à 3 300 € HT et la tranche conditionnelle 2 (exécution et suivi des travaux) à 4 700 € HT.

Après délibération, les élus décident à l'unanimité de retenir Alp'Etudes pour le lot 2, autorise le maire à signer le marché correspond et les documents nécessaires pour la réalisation de la tranche ferme d'un montant de 7 275 € HT.

Divers

- Municipales : constitution du bureau de vote.

La séance est levée à 20h.

Didier LATTARD

Michel EYMARD

Christian STANZER

Renaud CALLET

Jérôme ZANELLA

Viviane FOURRIER

Cécile BRAIDA